

L'écho de

Beaufort sur Gervanne

Actualités, projets et vie du village



Le mot du Maire

Chères Beaufortoises, chers Beaufortois,

À l'issue des dernières élections municipales, je tiens, au nom de toute notre équipe, à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance. Ce soutien nous honore et nous engage à œuvrer chaque jour avec sérieux, disponibilité et responsabilité au service de notre commune.

Depuis notre prise de fonction, nous nous sommes pleinement investis dans la gestion des dossiers en cours afin d'assurer la continuité des projets et de répondre aux attentes des habitants.

Parmi les dossiers importants, le parcours de la biodiversité est aujourd'hui dans sa phase de finalisation administrative et technique. Ce projet contribuera à la mise en valeur de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie.

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur notre commune. Une grande partie des habitations est désormais raccordable. À compter du 15 juillet, les habitants concernés pourront prendre contact avec l'opérateur de leur choix pour souscrire un abonnement. En cas de difficulté ou pour toute demande de renseignements, la mairie reste à votre disposition pour vous accompagner.

Nous avons également souhaité aller à la rencontre des acteurs qui font vivre notre village au quotidien. Plusieurs échanges ont ainsi eu lieu avec les commerçants et les associations afin d'être à leur écoute, de mieux comprendre leurs besoins et de construire ensemble l'avenir de notre commune.

#1

2026



En cette période de fortes chaleurs, nous souhaitons également appeler chacun à la plus grande vigilance. Pensons à prendre régulièrement des nouvelles de nos aînés, des personnes isolées ou fragiles, et veillons tout particulièrement sur les jeunes enfants. Quelques gestes simples, de l'attention et de la bienveillance peuvent faire toute la différence.

L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour faire avancer les projets de notre commune, être à l'écoute des habitants et contribuer, avec l'ensemble des acteurs locaux, au dynamisme et à la qualité de vie au village.

Nous travaillerons avec sérieux, respect et détermination pour défendre les intérêts de l'ensemble des habitants, dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de transparence.

Nous vous souhaitons un bel été. Prenez soin de vous, de vos proches et de ceux qui pourraient avoir besoin d'un peu d'attention. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs de solidarité et de convivialité qui font la richesse de notre village.

Le Maire et l'équipe municipale
Stéphanie RIGAUD

Panneau Pocket

PanneauPocket est désormais un outil central de communication de la commune. Gratuit et simple d'utilisation, il permet de recevoir en temps réel les actualités, alertes, événements et informations importantes de Beaufort-sur-Gervanne.

L'application donne également accès aux informations légales, aux services communaux, aux annuaires des commerces, artisans et associations, ainsi qu'à divers documents pratiques.

La rencontre du 20 juin en salle polyvalente a permis à plusieurs habitants de découvrir l'application, mais aussi d'échanger autour de ses usages, de ses évolutions et de la stratégie de communication numérique de la commune.

Notre objectif est d'intégrer progressivement un maximum d'informations, de ressources et de services dans PanneauPocket afin d'offrir un point d'accès unique à la vie locale. Téléchargez l'application et ajoutez Beaufort-sur-Gervanne à vos favoris.

Si vous rencontrez des difficultés avec l'application, si vous souhaitez être accompagné pour son installation ou si vous avez des questions, la mairie est à votre disposition. Vous pouvez nous contacter à l'adresse communication@beaufort-sur-gervanne.fr

Le **samedi 22 août 2026**, à l'occasion du repas villageois, un stand sera à votre disposition pour échanger autour de l'application PanneauPocket, répondre à vos questions et vous accompagner si besoin.

Un nouveau repère visuel

La mairie s'est dotée d'un nouveau logo qui accompagnera progressivement ses communications et ses outils.

Des déclinaisons seront également proposées pour différentes thématiques locales : associations, commerces, coworking et services communaux.

Un moyen simple d'identifier plus facilement les informations et services de la commune.



Une nouvelle identité numérique

La commune dispose désormais de son propre nom de domaine, beaufort-sur-gervanne.fr, renforçant ainsi l'identification de ses communications numériques.

Les élus disposent à présent d'adresses électroniques personnalisées, consultables dans l'annuaire de la mairie sur PanneauPocket.

La migration de l'adresse générale de la mairie est programmée pour cet été... avec toute l'attention que mérite ce type d'opération.

Une nouvelle suite collaborative pour la mairie

La commune s'est dotée d'une nouvelle suite collaborative en ligne, Mailo, solution française offrant un excellent rapport qualité/coût et répondant aux exigences de souveraineté numérique et de protection des données.

Sa mise en place a nécessité un important travail d'étude, de préparation, de migration et de configuration technique. Cette évolution permet notamment de centraliser les échanges, les documents et les données de la collectivité, tout en renforçant leur sauvegarde et leur sécurité.

Les élus poursuivent actuellement la prise en main de ces nouveaux outils et l'adaptation progressive de leurs méthodes de travail. Cette période de transition peut occasionnellement entraîner quelques retards ou désagréments dans les échanges, le temps que les nouveaux processus se mettent en place.

Les bénéfices attendus sont nombreux :

- meilleure continuité de service,
- partage facilité de l'information,
- sécurité renforcée et nouveaux services numériques à venir.

Suite au prochain numéro...

Conseil Municipal des Jeunes

Si tu as entre 9 et 17 ans et que tu as des idées et/ou des projets concernant les jeunes de la commune, et que tu veux former une équipe avec d'autres jeunes du village, viens rencontrer les responsables du conseil municipal des jeunes le samedi 12/09/2026, de 10 h à 12 h, à la salle du conseil de la mairie.

Inscription préalable à l'adresse e-mail suivante :

chrystel.lacroix@beaufort-sur-gervanne.fr



Transport à la demande, facilitez vos déplacements

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose plusieurs services de transport à la demande aux habitants de Beaufort-sur-Gervanne.

Une navette permet de rejoindre les gares et correspondances du réseau régional du lundi au samedi de 9h à 19h, au tarif de 5€ entre Beaufort et Crest, sur réservation.

Un service est également proposé les mardis, jeudis et samedis pour se rendre à Crest, avec une arrivée à Crest à 8 h 30 et un retour à 11 h 30. Tarifs : 2,70 € l'aller ou 5,40 € l'aller-retour, avec une prise en charge à domicile possible pour les personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite.

Depuis la gare de Crest, il est aussi possible de rejoindre la gare TGV de Valence grâce à des navettes adaptées aux horaires des trains. Tarifs adultes à partir de 4,30 €.

Réservation et annulation : **04 80 00 70 00** (au plus tard la veille du trajet).

Plus d'informations et horaires : laregionvoustransporte.fr



Parole d'élus:

Fin mars une nouvelle équipe municipale s'est installée à la Mairie de Beaufort. Malgré ses promesses d'unir Beaufort, nous deux les représentants d'une grosse minorité des électeurs de Beaufort, avons ressenti d'abord un sentiment de mise à l'écart.

L'organisation du travail interne du Conseil a eu du mal à se mettre en place : d'abord réunions de l'exécutif (Maire et adjoints) prévues le lundi, puis réunions de travail de l'ensemble du Conseil prévues deux fois par mois. Une a eu lieu le 22 mai et une autre le 11 juin, seule la seconde a fait l'objet d'un compte rendu. Des réunions des commissions municipales (créées lors du Conseil municipal du 27 mars) doivent aussi se tenir.

Les premières ont connu quelques dysfonctionnements : des rencontres ont été organisées sur des sujets concernant ces commissions par des personnes non référentes et nous avons déploré de ne pas être invités à des visites concernant l'objet de commissions dont nous sommes membres.

Mais il est compréhensible qu'un certain rodage soit nécessaire avant de stabiliser cette organisation.

Élus pour travailler pour Beaufort nous participerons à ce dispositif en soutenant les décisions répondant à l'intérêt général mais nous nous réservons le droit d'informer la population sur notre opposition aux décisions prises sans considération de la diversité des centres d'intérêt de la population. Dominique Laurent. Conseiller municipal

Stérilisation chats errants

Afin de contribuer au bien-être animal et de limiter la prolifération des chats errants, nous vous invitons à les signaler à Béatrice SAGNARD (par téléphone au **06 72 05 26 37** ou par e-mail à beatrice.sagnard@beaufort-sur-gervanne.fr) afin qu'ils soient pris en charge pour stérilisation.

Chaque signalement est important et permet d'agir rapidement pour leur venir en aide.

Merci pour votre solidarité et votre vigilance envers les animaux de votre quartier.



Modification des horaires de l'éclairage public pour la période estivale

Les heures d'éclairage du matin ont été reportées en fin de soirée, de 21 h à 1 h du matin.

Nous sommes conscients que cette modification estivale présente un impact pour la faune sauvage.

Toutefois, elle répond à la demande de différents acteurs économiques ou d'habitants du village.

Elle permet:

- l'occupation de l'espace public plus longtemps sur des temps moins impactés par les fortes chaleurs
- des déplacements plus sécurisés, notamment à la sortie des restaurants ou des jardins ;
- des temps conviviaux entre villageois.es ;
- la limitation des incivilités

Il est toutefois demandé d'éviter les nuisances sonores afin de respecter la tranquillité et le sommeil des habitants.

Débroussaillage obligatoire :



La mairie se mobilise pour votre sécurité

Depuis le 1er janvier 2025, la loi française renforce l'obligation légale de débroussaillage pour les communes exposées aux risques d'incendie. Notre territoire rural est directement concerné par cette mesure essentielle.

1. Les objectifs de la loi

Cette réglementation vise à réduire les risques de départ et de propagation des feux de végétation. En créant des zones tampons sans broussailles ni herbes sèches, elle protège les vies humaines, les habitations et les espaces naturels. Elle facilite aussi l'intervention des secours en cas de sinistre, limitant ainsi les dégâts matériels et environnementaux.

2. Les obligations de la mairie

Notre commune doit identifier les secteurs à risque par arrêté municipal, informer chaque propriétaire concerné par courrier. Une réunion publique de sensibilisation sera organisée par la mairie en septembre 2026. Nous devons également effectuer des contrôles aléatoires. En cas de manquement, la mairie devra engager des procédures de mise en demeure pouvant aller jusqu'à la réalisation des travaux d'office aux frais du propriétaire.

3. Les obligations des propriétaires

Tous les propriétaires d'habitations situées à moins de 200 mètres de forêts, landes ou maquis doivent débroussailler leur terrain sur une bande de 50 mètres autour des constructions. Les travaux incluent l'élimination des herbes sèches, des broussailles et des branches basses, ainsi que la taille des haies. Ces obligations doivent être respectées avant le 30 juin de chaque année.

Ensemble, agissons pour la sécurité de tous. Pour plus d'informations, [contactez la mairie](#).

Le domaine public, un bien commun

Le domaine public peut être mis à la disposition de la population, mais il ne peut pas être utilisé à des fins privées de façon permanente (stationnement de véhicules, installation de tables, de chaises ou de jardinières fixes, occupation de box à vélos). Naturellement, l'occupation du domaine public ne doit en aucun cas gêner la circulation des piétons et des véhicules, notamment ceux de secours, d'incendie et d'assistance aux personnes.

La loi prescrit :

- pour la circulation des piétons : une distance minimale de 1,40 m ;
- pour la circulation des véhicules : une distance minimale de 3 m ;
- pour le stationnement des véhicules : une durée maximale de 7 jours ;
- une interdiction de stationnement sur les trottoirs.

Le délai de 7 jours est assoupli sur la commune, mais les véhicules ne peuvent pas occuper de façon permanente une place de stationnement. La mairie a fait procéder à l'enlèvement de véhicules tampons au Champ de Foire et poursuivra cette action.

L'envie de disposer d'un espace extérieur lorsqu'un domicile n'en possède pas est understandable. Toutefois, l'installation permanente de mobilier d'extérieur à des fins privées sur le domaine public n'est pas légale et est donc interdite.

De fait :

- Privilégier l'utilisation de mobilier pliable, qui sera rangé après chaque utilisation ;
- Veiller à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules.

La création de lieux de convivialité avec des tables de pique-nique sur la commune est en cours de préparation.

Une réunion de quartier aura lieu prochainement et permettra à chacun de s'exprimer sur ce sujet. Le stationnement sur les lieux de baignade (Pont Bossu et le long de la Gervanne) doit se faire dans le respect des propriétés privées, notamment des cultures, et ne doit en aucun cas empêcher la circulation des véhicules de secours et de lutte contre les incendies.



Vie Associative

Les Actualités de l'Épicerie Gervanne-Sye



Club
Intergénérationnel

Une climatisation à
tous les étages pour Blanchelaine.

Mais que se passe-t-il à l'Épicerie entre le 23 juin et 3 juillet ?

Entre le 23 juin et le 3 juillet, l'Épicerie vous propose d'expérimenter le principe de solidarité entre mangeuses et mangeurs n'ayant pas les mêmes ressources. Sur cette période, 3 tarifs vous seront proposés.

Comment ça marche ? Vous aurez la possibilité de faire vos courses soit au prix de soutien avec 5 % en plus, soit au prix habituel, soit au prix solidaire avec 10 % de moins. Rien n'est obligatoire !

Ce sera un moment pour ouvrir une discussion sur l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Ce sera également, un temps où vous pourrez vous informer sur la Caisse Alim' des Vallées, le projet de Caisse Commune d'Alimentation sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD).

Pour suivre et/ou participer au projet, nous vous invitons à venir le **4 juillet** à l'Assemblée des Mangeur.euses au Campus de l'Ecosite à Eurre (14h – 20h).



Cet été, l'Épicerie fête ses 10 ans !

Et oui, ça va faire bientôt 10 ans que l'épicerie associative Gervanne-Sye fait partie du paysage local. Pour célébrer cet anniversaire nous vous concoctons un sympathique programme pour la dernière semaine d'août avec des visites, des dégustations, un film... On vous en dit plus bientôt !

Depuis plusieurs années, l'EHPAD Blanchelaine et le Conseil de Vie Sociale, les représentants des résidents et des familles constatent qu'en cas de forte chaleur, la température des chambres avoisine les 29° malgré les mesures mises en place par le personnel. Ce qui oblige les résidents à se regrouper au RDC pour bénéficier de la salle climatisée. Cette solution qui permet d'assurer leur sécurité reste insatisfaisante car ne leur permet pas de bénéficier pleinement de leur lieu de vie et ne règle pas les difficultés la nuit.

Les membres du CVS ont donc lancé une boîte à idée en 2025 à destination des familles afin de trouver des moyens financiers pour ce projet.

Le Club Intergénérationnel a répondu présent et s'associe avec l'EHPAD Blanchelaine d'Aouste et ses partenaires pour organiser un week-end solidaire les 05 et 06 septembre 2026 où 100% des fonds récoltés iront au projet. Parallèlement des dossiers sont constitués pour trouver d'autres sources (mécènes) car ce projet a un coût financier important.

Buvette, jeux, expos-vente, concerts, mini-spectacles, tombolas agrémenteront et rythmeront ces journées (11h - 17h30)

Chaque don (sur place ou via une cagnotte en ligne), chaque participation au chapeau viendront contribuer au financement de l'installation d'une climatisation dans les étages et permettront ainsi d'améliorer les conditions de vie des résidentes. Venez nombreux.

Vidéos Val de Drôme a dix ans

En ce dernier trimestre de l'année, **Vidéos Val de Drôme, basée à Beaufort, a 10 ans.** 185 documentaires ont été tournés sur le thème de l'histoire de notre petite région.

Ils ont été vus environ 2 millions de fois.

L'association a été sollicitée de nombreuses fois pour des projections publiques: par Etudes Drômoises à Alex, par l'Académie Drômoise à Hauteville, à Piégros, à Omblèze, à Beaufort plusieurs fois, à Suze, à Die, à Dieulefit plusieurs fois, pour ne retenir que quelques exemples. Sous la pression d'une demande croissante, les régions de tournage se sont élargies au delà du Val de Drôme:



Ainsi à Dieulefit, à Manthes ou à Charpey. L'association, dont tous les membres sont bénévoles, bénéficie de subventions d'une petite vingtaine de communes dont Beaufort ainsi que du département. A la demande des Archives départementales, l'ensemble des films est déposé dans leurs collections ce qui garantit que, pour des

décennies, voire plus, ils seront accessibles au public ou aux chercheurs.

Sous réserve d'une recherche très approfondie, il n'existe pas, en France, d'initiative de cette ampleur par le nombre et surtout la fréquence (une fois par mois) de documentaires produits.

Vie Associative



Les Actualités de Lieu Commun



L'année 2026 commence fort pour Lieu Commun avec l'obtention de notre agrément Espace de Vie Sociale en février ! Nous avons célébré cette bonne nouvelle lors de l'Assemblée Générale début juin.

Les jours d'ouverture de la boutique solidaire s'agrandissent pendant l'été :

**mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30**

Vous trouverez sur place, des vêtements adultes de seconde main, les créations originales d'une 20aine d'artisans du coin et le service de retouche.

Lieu commun c'est une boutique solidaire mais c'est aussi...

- **Des permanences de coiffeur** : Capitaine Coiffe vous propose des coupes sur rendez-vous le 1er mercredi de chaque mois entre 10h et 13h.

- **La liste de diffusion de petites annonces par mail entre habitant** - Vivre en Gervanne Sye (VEGS) - est lancée dans sa nouvelle version ! L'association LAIL, Lieu Commun et un petit groupe d'habitants suivent le développement de cet outil pour l'améliorer au fil de l'eau. Vous pouvez passer au Lieu Commun les mardis, nous vous aidons à faire votre inscription en direct.

- **Les ateliers Arts plastiques** reprennent à la rentrée. Pour les enfants de 6 à 10 ans, qui ont envie de créer, bricoler, peindre, modeler, coller, déchirer, fil de ferer... faire des masques, des personnages et inventer des mondes !

RDV un mercredi sur 2, de 10h à 11h30, à la salle d'animation. Inscription à l'année.

- **Les cours de couture thématiques** se poursuivront à la rentrée, si vous avez des envies de thèmes, écrivez-nous ou venez-vous inscrire à la boutique.

- **Les repairs café textile**, pour venir faire ses retouches soi-même en étant accompagné, se poursuivent tous les mardis de 16h30 à 19h30.

- Après une pause estivale, Lieu Commun reprendra la route des villages de Gervanne-Sye pour proposer des dimanches itinérants et solidaires, les premiers dimanches de chaque mois !

- **Le bar ambulant prend forme**. Sa structure solide est achevée ! On doit maintenant avancer son aménagement intérieur et sa décoration. Vous aimez concevoir, bricoler ou tenir des buvettes ? Rejoignez-nous!

À très vite, l'équipe de Lieu Commun.

lieucommun@lail.fr

06.65.96.35.47

Actualités de la Bibliothèque



Une cabine à livres agréable au service de tous.

La cabine avant, pendant et après l'opération de grand rangement.

La cabine à livres fonctionne en autogestion ; elle a pour objet le partage d'ouvrages intéressants entre voisins de territoire. Malheureusement, depuis plusieurs mois, elle s'est régulièrement transformée en débarras : on y retrouvait ainsi pêle-mêle des cartons et cabas posés au sol remplis de livres abîmés, anciennes revues, dictionnaires, encyclopédies et même un sac de vieilles cassettes audio !

Le 22 juin, quatre bénévoles ont déblayé tout ce fatras pour rendre à la cabine ses lettres de noblesse. Chacun est invité à y déposer avec soin quelques ouvrages facilement maniables, propres et en bon état, dans la limite de trois par semaine et par foyer, et à en acquérir quelques-uns au gré de ses visites.

Merci à tous de contribuer à conserver ce bien commun agréable et fonctionnel !

Fonctionnement estival de la bibliothèque.

Les bénévoles se relaieront pour accueillir petits et grands à la bibliothèque communale tous les samedis de juillet et août (y compris le 15), de dix heures à midi, sauf en cas de canicule.

Vous pourrez y emprunter jusqu'à 8 livres pour une durée de 4 semaines. Cela peut être également l'occasion d'échanger avec eux sur vos idées d'achats de nouveautés, vos envies d'animations et toute autre suggestion de votre part !

Parmi les deux mille ouvrages proposés, chacun devrait trouver de quoi s'offrir des moments de plaisir de lecture estivale mémorables...

Site internet : bibliotheque-beaufortsurgervanne.fr

Adresse mel : bibliotheque.gervanne@gmail.com



Préservons ensemble la propreté de notre village

Nous rappelons à chacun que tout dépôt de déchets en dehors des conteneurs est strictement **interdit**, qu'il s'agisse d'encombrants, de déchets alimentaires, de cartons, de papiers ou de tout autre déchet.

Au-delà de la dégradation du cadre de vie, ces dépôts représentent un risque pour la sécurité, notamment pour les enfants, et nuisent à l'image de notre commune auprès de ses habitants comme des touristes de passage.

Le respect de ces règles est l'affaire de tous. Par un comportement citoyen et responsable, chacun contribue à préserver la qualité de notre environnement et le bien-vivre ensemble.

Pour mémoire, la déchetterie est accessible à tous les habitants de la vallée.
Durant la période estivale, elle est ouverte les mercredis et samedis de **7 h 00 à 13 h 45**.

Merci à toutes et à tous pour votre civisme et votre contribution à la propreté de notre village.



Agenda Prochains rendez-vous



Samedi 11 juillet 2026

Rendez-vous samedi 11 juillet 10h30 sur l'esplanade. Venez partager vos idées et vos envies avec les élus pour l'aménagement de l'esplanade et du champ de foire.

Mardi 14 juillet 2026



La Municipalité vous invite à participer à la célébration de la Fête nationale du 14 juillet, qui se déroulera au monument aux morts en présence des sapeurs-pompiers.

À l'issue de la cérémonie, un apéritif convivial offert par la Mairie sera proposé au Centre de Secours de Beaufort-Sur-Gervanne.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de fête et de convivialité.

Samedi 22 août 2026

Le repas villageois se prépare !



Cette année encore, chacun est invité à partager un moment de convivialité autour d'un repas tiré du sac. La commune offrira le dessert et la Clairette (ou le Crémant), tandis que les associations proposeront l'apéritif, selon la tradition.

Une animation musicale accompagnera la soirée et une fin de soirée festive est envisagée.

L'organisation est encore en cours de finalisation. Les modalités pratiques et le programme complet seront communiqués prochainement.

Samedi 25 juillet 2026

Une après-midi organisée avec le concours de Vidéos Val de Drôme, par la mairie de Beaufort-sur-Gervanne.

La rencontre débutera par une introduction de Jacques Mouriquand sur le thème des « étrangers » au village.

Elle se poursuivra par la projection de deux documentaires, suivie de témoignages de M. Albert Alvarez et M. Fabien Costa.

• En quête de mémoire : les réfugiés républicains espagnols en Val de Drôme

Les descendants de réfugiés républicains espagnols arrivés dans le Val de Drôme en 1939 retracent l'histoire de leurs familles et de leur exil.

Témoignage de M. Fabien Costa.

• 39-45 : Dans les camps drômois de travailleurs étrangers

Pendant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs camps de la Drôme ont interné des travailleurs étrangers considérés comme suspects.

Témoignage de M. Albert Alvarez.

Venez nombreux partager ce moment de mémoire et d'échanges.

Lieu : Salle Polyvalente de Beaufort-sur-Gervanne

Horaire : à partir de 16 h.

Commissions de Beaufort-sur-Gervanne

Commissions	Référent.es	Membres
Finances	Stéphanie RIGAUD	Frédéric SAYN, Cathy Mathieu, Olivier MALET
CCVD	Frédéric SAYN, Cathy Mathieu	-
CCAS	Stéphanie RIGAUD	Cathy MATHIEU, Chrystel LACROIX, Béatrice SAGNARD, Ophélie JOST, Olivier MALET
Urbanisme	Frédéric SAYN	Cathy MATHIEU, Olivier MALET, Cécile BUIS
Affaires scolaires-SIVOS	Cathy MATHIEU, Olivier MALET	Dominique LAURENT, Stéphanie RIGAUD
- Bâtiments - Voirie	- Hervé PAQUE - Frédéric SAYN	Dominique LAURENT, Olivier MALET
Sécurité	Hervé PAQUE	Stéphanie RIGAUD, Dominique LAURENT
Réseau eaux et assainissement	Frédéric SAYN	Hervé PAQUE, Dominique LAURENT
Aménagements, jardins, animaux, compost	Cécile BUIS Béatrice SAGNARD	Cécile BUIS Béatrice SAGNARD
	Ambroisie : Cécile BUIS	Chrystel LACROIX
	Animaux : Béatrice SAGNARD	Chrystel LACROIX
	Verger communal et ses jardins : Béatrice SAGNARD	Cécile BUIS, Ophélie JOST
Mobilité	Ophélie JOST	Béatrice SAGNARD
Suivi du dossier foncier forestier local	Ophélie JOST	Olivier MALET
Parc du Vercors	Olivier MALET	Stéphanie RIGAUD
Vie locale	Associations : Fabrice SAUSSEREAU	Chrystel LACROIX
	Commerces marché : Cathy MATHIEU	Stéphanie RIGAUD Cécile BUIS Fabrice SAUSSEREAU
	Co-working : Cathy MATHIEU	Fabrice SAUSSEREAU
	Culture : Cathy MATHIEU	Fabrice SAUSSEREAU, Ophélie JOST, Dominique LAURENT
	- Cérémonies : - Festivités :	- Cécile BUIS - Fabrice SAUSSEREAU

Commissions	Référent.es	Membres
Bibliothèque municipale	Béatrice SAGNARD	Cécile BUIS
Communication	Fabrice SAUSSEREAU	Béatrice SAGNARD, Cécile BUIS, Stéphanie RIGAUD
Jeunes-Kids	Chrystel LACROIX,	Cécile BUIS, Stéphanie RIGAUD
Locations	Hervé PAQUE	Fabrice SAUSSEREAU
Correspondant défense	Stéphanie RIGAUD	-
Informatique-FRAM	Fabrice SAUSSEREAU	Béatrice SAGNARD
SDED	Frédéric SAYN	Hervé PAQUE
Appel d'offres	Stéphanie RIGAUD, Frédéric SAYN, Cathy MATHIEU	Hervé PAQUE, Olivier MALET, Dominique LAURENT
Impôts directs	Dominique LAURENT	Stéphanie RIGAUD
Copropriété	Dominique LAURENT	-
Contrôle listes électorales	Olivier MALET	-

E-mails des élus:

stephanie.rigaud@beaufort-sur-gervanne.fr
frederic.sayn@beaufort-sur-gervanne.fr
catherine.mathieu@beaufort-sur-gervanne.fr
herve.paque@beaufort-sur-gervanne.fr
chrystel.lacroix@beaufort-sur-gervanne.fr
fabrice.saussereau@beaufort-sur-gervanne.fr
cecile.buis@beaufort-sur-gervanne.fr
olivier.malet@beaufort-sur-gervanne.fr
beatrice.sagnard@beaufort-sur-gervanne.fr
dominique.laurent@beaufort-sur-gervanne.fr
ophelie.jost@beaufort-sur-gervanne.fr

Contacter ou réserver :

- Associations : associations@beaufort-sur-gervanne.fr
- Commerces : commerces@beaufort-sur-gervanne.fr
- CCAS : ccas@beaufort-sur-gervanne.fr
- Reserver : reservation@beaufort-sur-gervanne.fr